



Le G5 santé se réjouit de la réunion du CSF santé et de la signature du premier avenant au contrat de Filière des Industries et Technologies de Santé

Paris, le 26 mai 2015 – Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et du Droit des Femmes et Emmanuel MACRON, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique ont réuni ce jour le Comité Stratégique de Filière (CSF) des Industries et Technologies de Santé, en présence de Marc de GARIDEL (Président-Directeur général d'Ipsen et président du G5 Santé), vice-président du Comité Stratégique de Filière Santé.

A l'occasion de cette troisième réunion plénière, les ministres ont signé le premier avenant au contrat de filière avec Marc de Garidel et les 6 organisations professionnelles représentatives des composantes de la filière (Leem, FEFIS, SNITEM, SPIS, SIMV et SIDIV), en présence des organisations syndicales.

Marc de Garidel, Vice-Président du Comité Stratégique de Filière Santé et Président du G5 Santé, a déclaré : « *Le G5 santé, qui contribue activement aux travaux du CSF santé et du CSIS, souhaite la poursuite de cette démarche partenariale, car elle permet un dialogue positif et constructif avec les pouvoirs publics. La mise en œuvre rapide des mesures élaborées en concertation contribue à la santé et à la sécurité des patients et à la compétitivité de l'économie française. Le G5 santé souhaite vivement que l'avancement très satisfaisant des mesures du contrat de filière soit l'occasion pour le gouvernement de définir une politique des produits de santé globalement cohérente, afin de concilier les objectifs de développement industriel de la filière et de régulation des dépenses de santé.* »

Marc de Garidel a présenté un bilan de l'avancement des 44 mesures du contrat de filière, dont plus de la moitié sont terminées. La signature de l'avenant permet de donner une nouvelle dynamique aux travaux : une dizaine de mesures bénéficient d'une seconde phase et six nouvelles sont ajoutées au contrat, notamment pour développer la prise en charge ambulatoire de traitements réservés jusqu'ici aux établissements de santé, et pour faciliter l'accès au marché des tests compagnons.

Le CSF Santé est le lieu d'échanges et de consultation sur tous les sujets concernant les industries de santé. Ses travaux s'articulent désormais autour de cinq axes stratégiques :

- l'attractivité de la France comme lieu de recherche et de développement pour les industries de santé ;
- simplifier l'accès au marché des produits innovants ;
- augmenter la part de la production des produits de santé en France et en Europe et faciliter l'émergence de nouvelles filières ;
- servir la stratégie « Mieux se soigner » pour le commerce extérieur ;
- améliorer l'efficacité du système de soins.

Les industries de santé constituent une filière stratégique à plusieurs titres. Depuis plusieurs décennies, la France a su faciliter le développement d'une recherche biomédicale d'excellence et d'un tissu industriel performant, notamment pour la production de médicaments dont elle reste l'un des premiers pays exportateurs. La France est également bien positionnée dans le domaine du diagnostic *in vitro* et de l'imagerie médicale, avec la présence d'un leader mondial dans chacune de ces activités. Les industries de santé sont aussi une filière d'avenir, la révolution médicale en cours ouvre de grands espoirs aux patients et de nouvelles perspectives aux entreprises. Cette industrie répond à l'une des attentes les plus profondes de nos concitoyens, le droit à la santé. La filière est ainsi au cœur des enjeux d'indépendance et de sécurité sanitaire.

A propos du G5 santé (<http://www.g5.asso.fr>)

Le G5 santé, porte-voix des industries de santé françaises, est un cercle de réflexion, présidé par Marc de Garidel, Président-Directeur général du groupe Ipsen, qui rassemble les dirigeants des principales entreprises françaises de santé et des sciences du vivant (bioMérieux, Guerbet, Ipsen, Laboratoires Théa, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier, Stallergenes). Celles-ci ont choisi la France comme plateforme de leur développement international et font de l'effort de R&D leur priorité. Les membres du G5 santé partagent 5 ambitions : faire reconnaître l'apport des industries des sciences de la vie en tant qu'acteur essentiel de la santé publique en France, contribuer au rétablissement de la compétitivité de la France, poursuivre un engagement fort au service de l'excellence de la recherche biomédicale française, développer l'accès des patients aux solutions de santé et soutenir le secteur des biotechnologies et des nouvelles technologies.

Contact Presse

Didier Véron – Tél. : 01 58 33 51 16

Email : g5@g5.asso.fr